

Rapport d'activités

2014-2015



TABLE RÉGIONALE
DES ORGANISMES
COMMUNAUTAIRES ET
BÉNÉVOLES DE LA MONTÉRÉGIE

Table des matières

1. Mot de la présidente

2. Volet 1 : Vie associative

- 2.1 Vie démocratique (Propositions 1 à 4)*
- 2.2 Communications (Propositions 5 et 6)*
- 2.3 Éducation populaire (Propositions 7 et 8)*
- 2.4 Autres tâches*

3. Volet 2 : Programmes sociaux

- 3.1 Reconnaissance (Propositions 9 à 12)*
- 3.2 Financement (Propositions 13 à 22)*
- 3.3 Enjeux sociaux (Propositions 23 à 28)*
- 3.4 Système de santé et de services sociaux (Propositions 29 et 30)*
- 3.5 Autres tâches*

4. Projet de loi 10 : des ajouts au plan d'action 2014-2015

5. Remerciements

1-Mot de la Présidente

Chers membres, partenaires et amis de la TROC-M,

Il me fait plaisir au nom du conseil d'administration, de vous présenter les réalisations de la TROC-M pour 2014-2015. Vous constaterez à la lecture du rapport d'activités, que ce fût une année très bien remplie.

Évidemment, le projet de loi 10 et les mesures d'austérité mis en place par le gouvernement actuel, nous ont énormément occupés; soit par l'écriture, le dépôt et la présentation d'un mémoire en commission parlementaire concernant ce projet de loi, ainsi que les 12 mobilisations concernant le financement des organismes communautaires autonomes ou pour dénoncer les mesures d'austérité. Malheureusement, nous savons que nous devons continuer à nous impliquer fortement pour obtenir une reconnaissance de notre travail, car les choix faits par nos élus auront des répercussions longtemps auprès des OCA et sur toute la communauté.

D'autre part, la mise en place d'assemblées générales régulières des membres, une nouveauté cette année qui nous permet maintenant de prendre en compte vos commentaires et vos idées sur une base plus régulière. Je crois fermement que ce fût un excellent choix et que devrions poursuivre ces rencontres. De plus, la tournée des régions nous a permis d'approfondir la volonté des membres et d'orienter les propositions que nous vous présentons aujourd'hui dans le plan d'action.

Suite à l'adoption de la loi 10, les partenariats, les acteurs ainsi que les structures ne sont plus les mêmes et tous ces changements suscitent beaucoup d'inquiétude. Entre autres, la perte de deux sous régions, celles des territoires de La Pommeraie et de la Haute-Yamaska, nous a fortement ébranlés. Mais, peu importe le découpage des régions, sachez que nous continuerons de défendre et de promouvoir les intérêts communs des organismes et de les représenter auprès des diverses instances régionales et gouvernementales.

La prochaine année sera remplie de surprises, pas toujours agréables, il faut bien se le dire. Nous devons être au rendez-vous afin de répondre et d'être présents lorsque les situations le demanderont. Il est donc important de demeurer vigilant et surtout de garder notre regroupement solide et solidaire.

Pour terminer, je tiens à remercier l'équipe et tous les membres du CA pour leur engagement, leur disponibilité et leur passion pour la TROC-M, ainsi que tous les membres qui se sont impliqués dans les comités et tout particulièrement les membres du comité de mobilisation.

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'D' followed by a series of loops and a final vertical stroke.

Danielle Goulet, présidente

2-Volet 1 : Vie associative

2.1 Vie démocratique

PROPOSITION 1

Que la TROC-Montérégie tienne deux (2) assemblées générales régulières durant l'année. Elles seront scindées en deux (2) parties soient : suivis du plan d'action et réflexion-discussion-échange-formation.

PROPOSITION 2

Que le quorum des assemblées générales régulières soit constitué de 20% des membres actifs.

PROPOSITION 3

Pour l'année 2014-2015, que le calendrier pour la tenue des deux (2) assemblées générales régulières soit le jeudi 11 décembre 2014 et le jeudi 19 mars 2015.

PROPOSITION 4

Que les règlements généraux soient amendés en fonction des propositions adoptées concernant les assemblées générales régulières.

Tel que prévu au plan d'action, la TROC-Montérégie a tenu cette année deux assemblées générales régulières, soit le 11 décembre 2014 et le 19 mars 2015.

Les assemblées ont été séparées en deux parties, la première étant destinée au suivi du plan d'action et la seconde à un sujet d'éducation populaire, d'échange ou de réflexion.

Participation 1^{ère} assemblée : 79 personnes, représentant 68 groupes

Participation 2^{ième} assemblée : 71 personnes, représentant 60 groupes

Nous avons donc eu quorum lors des deux assemblées générales régulières.

De plus, les [règlements généraux](#) ont été amendés tel que résolu lors de l'AGA.

2.2 Communications

PROPOSITION 5

Que la TROC-Montérégie produise sur une base régulière des bulletins d'information à l'intention de ses membres.

[10 bulletins](#) d'informations ont été envoyés aux membres au cours de l'année 2014-2015 en fonction des besoins et des sujets de l'heure.

PROPOSITION 6

Que la TROC-Montérégie utilise sa page Facebook et son site web comme outils de mobilisation et pour transmettre de l'information. Qu'elle encourage ses membres à les consulter régulièrement.

Le [site web](#) et surtout la page [Facebook](#) de la TROC-M ont été utilisés tout au long de l'année pour partager les informations relatives aux différentes mobilisations et à la conjoncture politique.

2.3 Éducation populaire

PROPOSITION 7

Que la TROC-Montérégie offre à ses membres deux rencontres d'éducation populaire dans la prochaine année qui pourront être jumelées aux assemblées générales régulières le cas échéant.

PROPOSITION 8

Que les cinq (5) thèmes suivants soient retenus dans le cadre des rencontres d'éducation populaire à offrir, ceux-ci doivent s'inspirer des fondements et des valeurs de base de l'action communautaire autonome:

- 1) Conditions de travail des travailleurs/euses du communautaire***
- 2) L'univers de la politique***
- 3) La tarification dans les organismes communautaires***
- 4) L'état du réseau de la santé et des services sociaux***
- 5) Les étapes du processus budgétaire***

Dans le cadre de ses assemblées générales régulières, la TROC-M a offert deux rencontres d'éducation populaire.

Les deux thèmes qui ont été abordés lors des rencontres sont :

- Les conditions de travail des travailleurs/euses du communautaire
- L'état du réseau de la santé et des services sociaux

2.4 Autres tâches

✓ Assemblée générale annuelle



Le 24 septembre 2014, avait lieu l'assemblée générale annuelle de la TROC-M.

Il y a eu une participation record à cette assemblée avec 125 personnes représentant 98 organismes.

La TROC-M a profité de cet événement pour souligner son 25^e anniversaire, sous la forme d'un 5 à 7 qui a suivi l'assemblée.

Les membres de la TROC-M ont eu la chance d'y entendre Angel Forrest interpréter quelques chansons tout en discutant autour d'un bon verre de vin.

✓ Tournée de consultation des membres

Une tournée de consultation a été organisée au mois de mai dernier pour orienter le conseil d'administration de la TROC-Montérégie dans l'élaboration du plan d'action 2015-2016. Plus spécifiquement la tournée avait pour but :

- Consulter les membres sur des questions importantes pour l'avenir de notre regroupement, dont les orientations en vue du prochain plan d'action;
- Mandater votre représentantE de territoire du conseil d'administration afin qu'il puisse aller défendre la vision des membres du territoire dans l'élaboration du plan d'action;
- Permettre à votre représentantE ainsi qu'à l'équipe de travail d'entendre les réflexions des membres;
- Permettre aux membres d'échanger avec le ou la représentantE du territoire et l'équipe de travail;
- Permettre à le ou la représentantE du territoire et l'équipe de travail d'énoncer leur vision quant aux orientations que devrait prendre le regroupement.

Sept rencontres ont été organisées sur le territoire de la Montérégie. Au total ce sont 108 personnes, représentant 92 groupes qui ont participé à cette vaste consultation.

Un bilan de cette tournée a été fait et présenté lors du lac-à-l'épaule du conseil d'administration en juin dernier. Ce bilan a servi à élaborer le plan d'action qui sera soumis aux membres lors de l'assemblée générale annuelle.

Voici les grandes lignes du bilan de la tournée de consultation :

Volet	Bilan
<u>Financement</u> Question posée : CROYEZ-VOUS QUE LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES DOIVENT CONTINUER LEUR LUTTE POUR UN MEILLEUR FINANCEMENT?	DANS L'ENSEMBLE, LES GROUPES SOUHAITENT CONTINUER À « LUTTER » POUR UN MEILLEUR FINANCEMENT MAIS EN ADOPTANT DE NOUVELLES STRATÉGIES. IL EST RESSORTI QUE PLUSIEURS GROUPES NE SOUHAITENT PAS ÊTRE EN « LUTTE » : ON VEUT AGIR POSITIVEMENT DANS L'OBJECTIF D'UN MEILLEUR FINANCEMENT SANS ÊTRE EN CONFRONTATION AVEC LE GOUVERNEMENT.
<u>Reconnaissance</u> Question posée : QUELS SONT LES MOYENS À METTRE DE L'AVANT EN 2015 AFIN DE FAIRE CONNAÎTRE LE TRAVAIL DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES EN TENANT COMPTE DE NOS RESSOURCES FINANCIÈRES?	PLUSIEURS MOYENS ONT ÉTÉ NOMMÉS PAR LES GROUPES MAIS TROIS RESSORTENT DAVANTAGE : • UTILISATION DES RÉSEAUX SOCIAUX : CAPSULES VIDÉOS, VIGNETTES AVEC STATISTIQUES • RÉDACTION DE LETTRES OUVERTES • ORGANISATION D'ACTIONS LOCALES ON SOUHAITE AUSSI FAIRE PARLER LES CHIFFRES POUR DÉMONTRER L'IMPACT SOCIAL ET ÉCONOMIQUES DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES.

<u>Enjeux sociaux</u> Questions posées : ✓ DEVONS-NOUS CONTINUER À LUTTER CONTRE LES MESURES D'AUSTÉRITÉ? ✓ MARCHE MONDIALE DES FEMMES : DE QUELLE FAÇON VOULEZ-VOUS Y PARTICIPER? « Lors de notre dernière assemblée générale annuelle, les membres ont exprimé l'importance de réagir publiquement aux politiques du gouvernement fédéral en poste. » ✓ ÊTES-VOUS TOUJOURS D'ACCORD AVEC CETTE RÉOLUTION?	LES GROUPES, DE FAÇON GÉNÉRALE SOUHAITENT QUE LA TROC-M CONTINUE À AGIR CONTRE LES MESURES D'AUSTÉRITÉ MAIS DANS UNE PROPORTION MOINS IMPORTANTE QUE LA LUTTE POUR UN MEILLEUR FINANCEMENT. ILS SOUHAITENT AUSSI QUE SOIT PROPOSÉ UN DISCOURS PLUS POSITIF ET QU'ON PARLE MOINS EN TERMES DE LUTTE. CONCERNANT LA MARCHE MONDIALE DES FEMMES, LES GROUPES, DE FAÇON GÉNÉRALE, SOUHAITENT QUE LA TROC-M JOUE UN RÔLE D'INFORMATION ET DE SOUTIEN TECHNIQUE AU BESOIN. DANS L'ENSEMBLE, LES MEMBRES SOUHAITENT QUE LA TROC-M JOUE UN RÔLE DE TRANSMISSION D'INFORMATION ET D'OUTILS D'ÉDUCATION POPULAIRE EN CE QUI CONCERNE LA POLITIQUE FÉDÉRALE.
<u>Vie associative</u> Questions posées : ✓ EST-CE QUE LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES RÉGULIÈRES ONT ÉTÉ SATISFAISANTES? ✓ CES THÉMATIQUES (L'UNIVERS DE LA POLITIQUE, LA TARIFICATION DANS LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES ET LES ÉTAPES DU PROCESSUS BUDGÉTAIRE ÉTATIQUE) SONT-ELLES TOUJOURS APPROPRIÉES? SINON, QUELLES THÉMATIQUES DEVRIONS-NOUS ABORDER?	LE SUIVI DU PLAN D'ACTION EST FORT APPRÉCIÉ MAIS ON POURRAIT REVOIR LE MODE DE PRÉSENTATION, MIEUX EXPLIQUER LES LIMITES DES AGR (RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX) ET CE QU'ON ENTEND PAR SUIVI DU PLAN D'ACTION DANS NOS INVITATIONS. CONCERNANT LES THÉMATIQUES, MALGRÉ CERTAINES INSATISFACTIONS, IL Y A UNE MAJORITÉ DE SATISFACTIONS. ON PRÉFÈRE TOUTEFOIS LES THÉMATIQUES AVEC DES INVITÉS. ON SOUHAITE ÉGALEMENT QUE LA PROCÉDURE DES ASSEMBLÉES SOIT REVUE POUR EN AMÉLIORER LE CLIMAT. LES 3 THÉMATIQUES INTÉRESSENT ENCORE LES MEMBRES PRÉSENTS À LA TOURNÉE. LA THÉMATIQUE SUR L'UNIVERS DE LA POLITIQUE A RESSORTI D'AVANTAGE, SUIVIE DE LA TARIFICATION DANS LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES ET DES ÉTAPES DU PROCESSUS BUDGÉTAIRE. LES AUTRES THÉMATIQUES QUI SONT RESSORTIES DE CETTE TOURNÉE : • LA RÉFORME DU RÉSEAU DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX : LES SUITES • LA SOLIDARITÉ ENTRE LES GROUPES COMMUNAUTAIRES • LES CHANGEMENTS À LA LOI SUR LE LOBBYISME

Réseau de la santé et des services sociaux

Question posée :

AVEZ-VOUS DES ATTENTES PARTICULIÈRES ENVERS LA TROC-M À CE SUJET? (RÉFORME DU RÉSEAU DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX)

LES ATTENTES DES GROUPES PAR RAPPORT À LA TROC-M SONT DE BIEN INFORMER LES MEMBRES DES CHANGEMENTS LIÉS À LA RÉFORME AU FUR ET À MESURE QUE NOUS LES CONNAÎTRONS, PAR EXEMPLE EN ORGANISANT UNE RENCONTRE D'INFORMATION SUR LES NOUVEAUX CISSS DE LA MONTÉRÉGIE, DE CONTINUER DE REPRÉSENTER LES GROUPES AUPRÈS DES INSTANCES NÉCESSAIRES ET D'AVOIR UN RÔLE DE CHIEN DE GARDE QUANT AUX ACQUIS DU COMMUNAUTAIRE.

✓ Conseil d'administration

Le conseil d'administration s'est réuni à 9 reprises dont 8 de façon régulière et 1 de façon spéciale.

✓ Lac-à-l'épaule

Le conseil d'administration, le comité de mobilisation et la permanence de la TROC-M se sont réunis en lac-à-l'épaule les 3, 4 et 5 juin dernier. Cette rencontre a permis, entre autres, de préparer la proposition de plan d'action pour l'année 2015-2016 qui sera présentée lors de l'assemblée générale annuelle, de discuter de la révision des règlements généraux, de l'élaboration d'un code d'éthique et d'une nouvelle structure d'assemblée ainsi que d'une réorganisation interne de l'organisation du travail.

✓ Déjeuners communautaires

La permanence de la TROC-M a participé à 2 déjeuners communautaires dans Rouville afin de venir présenter l'état de la mobilisation et les actions à venir.

✓ Organisation du travail

L'équipe de travail de la TROC-M a participé à une démarche de consultation pour la réorganisation du travail à l'interne. Une consultante externe a rédigé un rapport qui a été remis et présenté au conseil d'administration.

✓ **Logo**

La TROC-Montérégie vient de se doter d'un tout nouveau logo. Il sera dorénavant utilisé pour représenter la TROC-M dans ses communications.



3-Volet 2 : Programmes sociaux

3.1 Reconnaissance

PROPOSITION 9

Que la TROC-Montérégie mette sur pied un comité qui sera mandaté pour évaluer la nécessité d'élaborer un plan de communication en lien avec la reconnaissance et le cas échéant, que le comité débute les travaux liés à l'élaboration de ce plan de communication.

Tel que présenté lors de l'AGR de mars, le conseil d'administration a décidé de mettre de côté cette résolution compte tenu, entre autres, du projet de loi 10.

PROPOSITION 10

Que la TROC-Montérégie demande à l'Agence de mettre à jour le document : Portrait des organismes communautaires et bénévoles œuvrant dans le domaine de la santé et des services sociaux en Montérégie.

Cette demande a été faite et bien reçue par les responsables de l'Agence mais compte tenu encore une fois du projet de loi 10 et de l'abolition au 31 mars dernier de l'Agence, la demande a été mise sur la glace.

PROPOSITION 11

Que la TROC-Montérégie poursuive ses représentations au sein du comité bipartite de l'Agence et qu'elle délègue ses membres aux structures participatives nécessitant la collaboration et le point de vue des organismes.

PROPOSITION 12

Que la TROC-Montérégie poursuive ses représentations auprès de l'Agence en fonction des besoins particuliers des membres.

Le comité bipartite était, jusqu'au 31 mars dernier, le principal lieu de communication entre les représentants de l'Agence et la TROC-Montérégie. C'est le lieu où nous traitons des demandes et des préoccupations des organismes communautaires dans leur rapport avec l'Agence. C'est également le lieu où nous traitons de l'application du Cadre de référence et des dossiers qui nous sont adressés par le Ministère de la Santé et des Services sociaux.

Rencontre du 18 mars

Une dernière rencontre a eu lieu le 18 mars dernier pour faire le point sur l'abolition de l'Agence et le transfert de la responsabilité du PSOC au CISSS Montérégie-Centre. À cette date, les représentantes de l'Agence avaient très peu d'informations à nous donner.

Demande du maintien du comité de liaison

Compte tenu de l'abolition de l'Agence au 31 mars 2015 mais du maintien du Cadre de référence, une demande a été adressée aux PDG des trois CISSS de la Montérégie afin de maintenir le comité de liaison, mais sous une nouvelle forme.

En plus du comité bipartite, la TROC-M délègue aussi des membres pour être représentée dans divers dossiers. Voici un tableau qui dresse un bref portrait de ces représentations :

Comité	Objectif	Personne mandatée
Groupe de travail - Services d'activités de jour DI/TED/DP (Les travaux du comité ont été reportés à l'automne 2015 en raison de la loi 10 mais les représentantes demeurent à l'affût.)	Clarification de l'offre de service en matière de continuum en 1ère et 2ième ligne / Documentation des besoins / Clarification concernant la clientèle présentant des troubles concomitants - positionnement régional nécessaire.	Pauline Couture du GAPHRSM et Marie Montplaisir du GAPHR

Comité régional de concertation MSSS-MELS	Concernant la mise en œuvre de l'entente de complémentarité entre le MSSS et le MELS. • D'assurer une vision commune et globale des besoins des jeunes et de leur famille • De préciser les responsabilités spécifiques et communes des partenaires • De permettre le déploiement d'actions conjointes, concertées, complémentaires et continues.	Danielle Goulet de Macadam Sud (membre du CA)
Comité travaillant à l'élaboration du cadre de partage régional en santé mentale adulte	Harmoniser la pratique de la 1re ligne santé mentale en Montérégie.	Josée Veillet de l'AASMM et Nancy Gagnon de la Maison Jacques-Ferron
Réseau d'échange et d'information sur les gangs de rue de la Montérégie (REIG-M)	Assurer une meilleure concertation des intervenants de différents milieux (scolaire, communautaire, centre jeunesse, policiers, travailleurs de rue, chercheurs, etc.) et une coordination accrue visant à prévenir et à contrer le phénomène des gangs de rue. *	Danielle Goulet de Macadam Sud (membre du CA)

* Durant la dernière année, il y a eu 8 rencontres du comité de coordination du Réseau d'Échange et d'Information sur les Gangs de rue en Montérégie, 2 communiqués d'informations transmis à tous les partenaires, et un forum ouvert à tous les intervenants, sur le phénomène de la fugue.

Plus de 80 personnes ont participé à ce forum. Les Centres jeunesse de la Montérégie (Mobilis), la Commission Scolaire Marie-Victorin, les CSSS (programme crise-ado-famille-enfance CAFE), le Service de Police de l'Agglomération de Longueuil et Macadam Sud ont fait une présentation portant sur le sujet. Ils ont donné différentes informations pertinentes sur les fugues et un aperçu sur la prévention, l'intervention pendant et au retour de la fugue, qui peut se faire auprès des adolescents. Cette présentation fût suivie par une période d'échange et de discussion. Le forum a permis aux participants de parfaire leurs connaissances et leur compréhension du phénomène de la fugue. Il a également permis de prendre connaissance de

l'importance du rôle de chacun *afin d'assurer un plus grand filet social autour des jeunes à risque, tout en voulant prévenir et contrer le phénomène des gangs de rue.*

3.2 Financement

PROPOSITION 13

Que la TROC-Montérégie participe à la vaste campagne nationale et régionale visant à obtenir un budget de développement pour l'ensemble des organismes communautaires de la Montérégie et des organismes communautaires de toutes les autres régions.



La campagne *Je soutiens le communautaire* est en action depuis maintenant 3 ans. Depuis le tout début, la TROC-M s'est jointe à ce mouvement, a participé aux différentes actions proposées par le comité national de coordination de la campagne tout en ayant également son propre plan d'action.

Il faut se rappeler qu'à l'automne 2012, cette campagne avait permis d'obtenir une promesse de 120 millions \$ pour les OCASSS par le gouvernement du PQ. Cependant, cette promesse ne s'est pas concrétisée avec l'élection du gouvernement PLQ.

Depuis, la campagne pour un meilleur financement des groupes se poursuit et elle s'est adaptée à la conjoncture; le comité national de coordination de la campagne, a choisi cette année, d'inscrire principalement ses actions à l'intérieur du vaste mouvement contre les mesures d'austérité, principalement via les actions de la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics. La TROC-Montérégie a fait de même.

Le comité national de coordination de la campagne compte poursuivre la campagne pour 2015-2016. D'ailleurs, il invite les groupes à réaffirmer leur appui à la campagne lors de leurs assemblées générales annuelles.

PROPOSITION 14

Que la TROC-Montérégie constitue un fonds régional pour actualiser la mobilisation.

PROPOSITION 14.1

Que d'ici le 11 décembre 2014, les membres de la TROC-Montérégie consultent leur CA sur leur contribution au fonds de mobilisation visant le rehaussement du financement à la mission des organismes communautaires autonomes.

Un fonds de mobilisation régional a été mis sur pied pour actualiser la mobilisation. Ce sont 102 organismes qui ont accepté d'y contribuer, pour un total de 17 460\$.

Voyez dans le tableau, la façon dont ce fonds a été utilisé.

REVENUS		
Contribution des organismes	17 460 \$	
TOTAL		17 460 \$
DÉPENSES		
Frais de rencontres du comité mobilisation	1 853 \$	
Mobilisation 31 octobre		
Transport	144 \$	
Mobilisation 17 novembre		
Caravane du communautaire	125 \$	
Organisation et logistique	330 \$	
Transport de Granby vers Cowansville	183 \$	
Mobilisation 15 décembre à Brossard		
Organisation et logistique	2 374 \$	
Transport	1 696 \$	
Mobilisation 27 février à Longueuil		
Organisation et logistique	1 847 \$	
Mobilisation 1er mai à Montréal		
Transport	2 827 \$	
TOTAL		11 379 \$
<i>Surplus (déficit) prévu</i>		<i>6 081 \$</i>

PROPOSITION 15

Que la TROC-Montérégie organise une campagne médiatique avec communiqués, lettres ouvertes et utilisation des médias sociaux. Cette campagne médiatique s'adressera au Ministère responsable ainsi qu'au gouvernement en poste.

Plusieurs [communiqués de presse](#) ont été diffusés lors des différentes actions organisées par la TROC-M ou auxquelles la TROC-M a participé.

- Communiqué du 31 octobre 2014: Le communautaire en guerre contre la misère
- Communiqués du 17 novembre 2014: La Caravane du communautaire
- Communiqué du 15 décembre 2014: Manifestation devant les bureaux du Ministre Barrette: Colère et détermination au rendez-vous!
- Communiqué du 27 février : Rassemblement devant le procès populaire des Libéraux à Longueuil
- Communiqué du 1^{er} mai : Des centaines d'organismes communautaires du Québec et de la Montérégie seront en grève le 1er mai

PROPOSITION 16

Si le fonds de mobilisation le permet, que la TROC-Montérégie achète deux panneaux d'autoroutes, portant le thème du plan de mobilisation.

Le comité de mobilisation a convenu que cette action n'était pas opportune à ce moment-ci et a choisi de ne pas réaliser cette action. Le comité suggère de garder le fonds de mobilisation non-utilisé pour 2014-2015, pour actualiser la mobilisation de 2015-2016.

PROPOSITION 17

Que la TROC-Montérégie appuie les actions visant à obtenir un budget de développement pour les organismes communautaires de tous les secteurs.

La TROC-M a publicisé auprès de ses membres, la campagne de lettres et la pétition du regroupement des organismes en défense collective des droits, concernant le rehaussement du financement des organismes de défense de droits.

PROPOSITION 18

À l'invitation du comité national de coordination de la campagne « Je soutiens le communautaire », que la TROC-Montérégie participe à la manifestation du 31 octobre prochain organisée par la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics.

La TROC-Montérégie a participé à l'organisation de la grande manifestation du 31 octobre 2014 sous le thème L'austérité, une histoire d'horreur. Nous étions très nombreux à manifester contre les mesures d'austérité et pour le rehaussement du

financement des organismes communautaires. Selon les estimations du comité organisateur, entre 40 000 et 50 000 personnes y ont participé. Les groupes communautaires de la Montérégie ont quant à eux rempli 14 autobus.



[La manifestation en vidéo](#)

Il est à noter que les organismes communautaires ont eu une très bonne visibilité lors de cette mobilisation. En effet, les médias ont énormément parlé de la présence et de la participation des organismes communautaires.

Pour mobiliser les membres, la TROC-M a sollicité les organismes de la Montérégie par courriel, via son bulletin de liaison et sa page Facebook et a organisé le transport en provenance de la Montérégie.

PROPOSITION 19

Que le 17 novembre 2014, la TROC-M réalise une tournée de conférence de presse devant les bureaux des députés libéraux en Montérégie sous forme de « caravane du communautaire », et orchestre des rassemblements des organismes communautaires devant ces mêmes bureaux.

La caravane du communautaire a sillonné la Montérégie le 17 novembre dernier dans le cadre de la journée de mobilisation *225 minutes d'action pour 225 millions*. Avec à son

bord les membres du comité de mobilisation, la caravane a fait quatre arrêts dans quatre comtés différents, un franc succès!

St-Clet : Bureau de Lucie Charlebois

À St-Clet, environ 75 personnes du milieu communautaire ont accueilli la caravane à son arrivée au bureau de Mme Charlebois. Mme Charlebois était absente lors du passage de la caravane mais les déléguées du communautaire y ont toutefois rencontré l'attachée politique de Lucie Charlebois, madame Carole St-Yves.



Châteauguay : Bureau de Pierre Moreau

Au bureau de Pierre Moreau, ce sont une cinquantaine de personnes qui se sont réunies au passage de la caravane. Le ministre Moreau était également absent. Une délégation d'organismes a par contre réussi à rencontrer l'attaché politique de M. Moreau, M. Philippe Mercier.

Brossard : Bureau de Gaétan Barrette

Une centaine de représentants du milieu communautaire ont accueilli la caravane lors de son arrêt au bureau du Ministre de la Santé et des Services sociaux. Le bureau de Gaétan Barrette était complètement vide. Notre délégation n'a donc pas pu rencontrer personne.

Cowansville : Bureau de Pierre Paradis

Finalement, pour clore la tournée de la caravane du communautaire, c'est près de 125 personnes qui étaient présentes à Cowansville lors du passage de la caravane. L'attachée de M. Paradis, Mme Louisette Hébert, a accepté de rencontrer la délégation.

[Cowansville en vidéo](#)

Pour mobiliser les membres, la TROC-M a produit un tract et a sollicité les organismes de la Montérégie par courriel, via son bulletin de liaison et sa page Facebook.

Elle a également produit un avis de convocation aux médias ainsi qu'un communiqué de presse et établi des partenariats avec des groupes de base ou des CDC de chacun des territoires pour le travail médiatique.

PROPOSITION 20

Que la TROC-Montérégie organise et invite ses membres à participer à une mobilisation le 15 décembre prochain devant les bureaux de Gaétan Barrette pour revendiquer un meilleur financement à la mission des organismes communautaires autonomes en santé et services sociaux et de tous les secteurs.



Nous étions près de 400 manifestants du milieu communautaire et aussi du réseau de la santé lors de la manifestation du 15 décembre organisée par la TROC-Montérégie. Dans une ambiance festive, les manifestants se sont laissés aller à la [zumba](#), un moment fort de cette mobilisation.

Pour mobiliser les membres, la TROC-M a produit un tract et a sollicité les organismes de la Montérégie par courriel, via son bulletin de liaison et sa page Facebook. Du transport a également été organisé, soit 5 autobus.

et des contacts avec les syndicats de la région pour la mobilisation ont été établis.

[La manif en vidéo](#)

PROPOSITION 21

Il est proposé que la TROC-M fasse une tournée de manifestations devant les bureaux des députés libéraux en Montérégie.

Tel que discuté lors de l'assemblée générale régulière de décembre, cette proposition a été remplacée par l'organisation d'une mobilisation en Montérégie dans le cadre de la semaine d'actions dérangeantes de la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics.



En collaboration avec l'intersyndicale de la Montérégie, le comité de mobilisation a donc vu à l'organisation d'une action sur le territoire de la Montérégie. Le 27 février 2015 a eu lieu le procès du gouvernement libéral devant le Palais de justice de Longueuil. Près de 400 personnes se sont réunies pour prononcer le verdict : Coupable!

La TROC-M a pris de nombreuses tâches dans l'organisation de cette manifestation dont le travail médiatique, la préparation de l'animation et du déroulement et les inscriptions pour les autobus.



[Le procès en vidéo](#)

PROPOSITION 22

Il est proposé que la TROC-M s'allie avec les TROC des autres régions et les regroupements nationaux intéressés afin de réaliser des actions ayant pour objectif le rehaussement du financement.

Il n'y a pas eu d'autres actions que celles énumérées.

3.3 Enjeux sociaux

PROPOSITION 23

Que la TROC-Montérégie appuie et publicise les actions de mobilisation locales de ses membres qui dénoncent le contexte d'austérité du gouvernement en place.



La TROC-M a appuyé et publicisé la mobilisation pour le logement social à Longueuil qui s'est tenue le 24 octobre 2014, notamment en diffusant l'information dans son bulletin d'information et sur sa page Facebook.

Durant la semaine d'actions dérangeantes du 23 février, elle a également publicisé les différentes actions qui se déroulaient sur son territoire.

PROPOSITION 24

Que la TROC-Montérégie participe aux actions de la Coalition Main rouge.

La TROC-M a participé aux actions de la Coalition Main rouge cette année. Nous le verrons un peu plus bas, mais il est important de noter qu'elle s'est aussi beaucoup impliquée dans l'organisation de toutes ces actions, notamment en siégeant au comité Action-suivi de la Coalition.

Cette implication a nécessité de nombreuses rencontres avec les membres de la Coalition.

La TROC-M a informé tout au long de l'année ses membres des travaux de la Coalition, principalement via son bulletin d'information et sa page Facebook et a invité ses membres à participer aux différentes actions de la Coalition.

PROPOSITION 25

Que la TROC-Montérégie participe aux actions dérangeantes sur le thème de la redistribution de la richesse de la Coalition Main rouge.

1. Comité d'accueil pour le premier ministre Couillard, à Montréal

Le 3 février, le premier ministre Philippe Couillard prononçait une conférence devant ses amis de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain sur le thème «Ensemble on fait avancer le Québec sur la voie de la prospérité».

La Coalition Main rouge lui a organisé un comité d'accueil pour dénoncer ses politiques d'austérité : une délégation de la TROC-M était présente.

2. Procès du gouvernement Couillard

[Voir plus haut](#)

3. Comité d'accueil pour le Ministre des Finances

Le 26 mars, le ministre des Finances Carlos Leitão déposait un deuxième budget d'austérité. Le 30 mars suivant, il allait le présenter à ses amis de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain.

La Coalition Main rouge lui a également organisé un comité d'accueil pour dénoncer son budget d'austérité. Une action de perturbation a également e lieu à l'intérieur où se trouvait la conférence. Une délégation de la TROC-M était présente.



4. Manifestation du 2 avril 2015 : Nos acquis valent plus que leurs profits!



À l'invitation de la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics, une délégation de la TROC-M a pris part à la grande manifestation de l'ASSÉ du 2 avril dernier. Cette manifestation qui a rassemblé environ 75 000 personnes, avait pour but de revendiquer un budget plus juste et égalitaire et de rappeler l'importance des services publics tels que nous les connaissons aujourd'hui qui ont été acquis par plusieurs années de luttes pour une véritable justice sociale.

5. 1^{er} mai 2015

À l'occasion de la journée internationale des travailleurs et travailleuses, des milliers de personnes se sont mobilisées à travers le Québec pour s'opposer aux mesures d'austérité.

Quelques 860 organisations étaient en grève sociale, dont une centaine en Montérégie: un nombre inégalé dans l'histoire du Québec!

Plus d'une centaine d'actions étaient annoncées, et plusieurs actions surprises se sont ajoutées.

Du côté de la TROC-Montérégie :

Une délégation d'une dizaine de personnes de la TROC-Montérégie a pris part avec une centaine de personnes de divers groupes sociaux au blocage de l'entrée de la Tour de la Banque nationale, empêchant ainsi le début des activités du siège social. Cette action de perturbation économique organisée par la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics a été un franc succès, les militants ayant réussi à bloquer l'accès à la tour pendant près d'une heure avant de recevoir un avis d'éviction.

Ce sont ensuite environ 400 personnes de la Montérégie qui se sont jointes aux quelques milliers de manifestants au Square Phillips pour la manifestation de la Coalition Main rouge. Les manifestants se sont ensuite rendus au Square Victoria, en face de la Tour de la bourse, où un autre blocage avait eu lieu en matinée, une initiative de la Coalition pour le 1^{er} mai. Pour l'occasion, la TROC-M avait organisé du transport par autobus.



Plusieurs actions ont également été organisées par des groupes de la Montérégie, tel que des rassemblements devant les organismes fermés, des veillées à la chandelle. La TROC-M a publicisé ces actions via son bulletin d'information et sa page Facebook.

PROPOSITION 26

Que la TROC-Montérégie intervienne à la commission d'examen sur la fiscalité québécoise et à la commission de révision des programmes.

Le 20 octobre 2014, lors de la première journée des consultations publiques de la commission d'examen sur la fiscalité québécoise et à la commission de révision des programmes, la Coalition Main rouge a organisé une manifestation. Une invitation a été lancée aux membres et une délégation de la TROC-M y était.

PROPOSITION 27

Que la TROC-Montérégie demeure vigilante et prête à réagir publiquement aux politiques du gouvernement fédéral en poste.

Le seul élément qui ressort de cette proposition est l'appui de la TROC-M au FRAPRU en ce qui concerne le logement social.

PROPOSITION 28

Que la TROC-Montérégie invite ses membres à participer aux activités liées à la marche mondiale des femmes de 2015.

La TROC-M a fait circuler l'information connue concernant la marche mondiale des femmes et continuera de le faire au fur et à mesure que les choses se préciseront.

3.4 Système de santé et de services sociaux

PROPOSITION 29

Que la TROC-Montérégie participe aux assemblées de la Coalition Solidarité Santé.

La TROC-M a participé à 2 assemblées de la Coalition Solidarité Santé au cours de cette année ainsi qu'à 2 rencontres du comité services sociaux de cette même Coalition. Lors de ces rencontres, elle partage les préoccupations du milieu communautaire sur les enjeux traités, notamment cette année sur le projet de loi 10.

PROPOSITION 30

Que la TROC-Montérégie diffuse auprès de ses membres les informations provenant de la Coalition Solidarité Santé et qu'elle les invite à participer aux actions de la Coalition.

La TROC-M a partagé les informations provenant de la Coalition, notamment par le biais de son bulletin de liaison.

3.5 Autres tâches

✓ Deuxième rendez-vous national sur l'avenir du réseau de la santé

La permanence a participé le 9 décembre 2014 au 2^{ième} rendez-vous national sur l'avenir du réseau de la santé à Québec.

✓ Mobilisation du 2 février



Le comité de mobilisation de la TROC-M a participé à une tournée des bureaux des députés de la Montérégie organisée par l'intersyndicale de la Montérégie pour dénoncer les mesures d'austérité.

✓ Comité de mobilisation

Encore une fois cette année, le comité de mobilisation a fait un travail extraordinaire. Il s'est réuni à au moins 10 reprises pour mettre en œuvre le plan d'action.

Les membres du comité :

Chantal Goulet, CDC des Maskoutains
Françoise Pelletier, MADH
Valérie Robert, L'Avant-Garde
Geneviève Leduc, MDJ des Quatre Lieux
Nancy Melanson, CDDM
Joyce Thibault, MDJ Le Trait d'Union
Annie Tranchemontagne, MDJ de Rigaud
Patrice Désilets, Halte Soleil
Johanne Nasstrom, TROC-M
Catherine Jetté, TROC-M

✓ **Rassemblement Refusons l'austérité**

Les 11-12 février derniers avait lieu à Québec un grand rassemblement sous le thème Refusons l'austérité. Ce rassemblement s'est terminé par une manifestation devant l'assemblée nationale. La permanence de la TROC-M a pris part à ce rassemblement et à cette manifestation.

4-Projet de loi 10 : des ajouts au plan d'action 2014-2015

Le lendemain même de son adoption, le plan d'action de la TROC-Montérégie a été complètement chamboulé, avec le dépôt du projet de loi 10, du Ministre de la Santé et des Services sociaux.

Le projet de loi nous apparaissant très inquiétant pour le milieu communautaire et pour l'ensemble du système de santé et de services sociaux, la TROC-M a donc dû adapter son plan d'action, afin de faire les interventions nécessaires. Voici un résumé des actions qui ont été prises par la TROC-M suite au dépôt du projet de loi :

4.1 Réaction par communiqué de presse

Au lendemain même du dépôt du projet de loi, la TROC-M réagissait par voie de communiqué [projet de loi 10](#).

4.2 Rédaction d'une mémoire et présentation en commission parlementaire le 11 novembre

C'est probablement cette réaction rapide et juste qui aura valu à la TROC-M d'être invitée à déposer et présenter un [mémoire](#) en commission parlementaire.

Le conseil d'administration s'est donc réuni de façon exceptionnelle afin de rédiger un mémoire et c'est le 11 novembre, qu'une délégation de la TROC-M est allée présenter ce mémoire en [commission parlementaire](#).



4.3 Assemblée générale régulière du 11 décembre 2014

Le 11 décembre, la TROC-M a profité de son assemblée générale régulière pour faire le point avec ses membres sur le projet de loi 10 et les suites à y donner.

Monsieur Paul Lamarche, professeur en administration de la santé à l'Université de Montréal, est venu nous faire une présentation sur le sujet.

Concernant les changements de territoire liés au PL10, les membres ont adopté à l'unanimité la résolution suivante :

Dans l'éventualité de l'adoption du projet de loi 10, que la TROC-M exige que la région sociosanitaire de la Montérégie demeure telle quelle est incluant les territoires du CSSS La Pommeraiie et du CSSS Haute-Yamaska.

4.4 Envoie de la position prise lors de l'AGR de décembre 2014 à l'opposition officielle

Suite à cette assemblée, cette position a été portée à nos représentants nationaux ainsi qu'à l'opposition officielle.

4.5 Manifestation du 15 décembre à Brossard

La manifestation initialement prévue pour exiger un meilleur financement des groupes, a également servi à dénoncer le projet de loi 10. Des travailleurs et syndicats du réseau de la santé se sont joints à nous.

4.6 Rencontre au bureau de Gaétan Barrette

Le mardi 20 janvier, les représentantes de la TROC-M se sont entretenues avec Audrey Chiniara, directrice du bureau de comté de Gaétan Barrette. Cette rencontre avait été possible grâce à la mobilisation du 15 décembre devant les bureaux du Ministre de la Santé à Brossard. Nous avons discuté du projet de loi 10 dans son ensemble et de nos questionnements concernant les organismes communautaires et le transfert des CSSS de La Pommeraie et de la Haute-Yamaska dans le futur CIUSSS de l'Estrie.

4.7 Rencontres avec les groupes de La Pommeraie et de la Haute-Yamaska

Deux rencontres ont été organisées par la TROC-M les 27 janvier et 13 février avec les groupes des territoires de La Pommeraie et de la Haute-Yamaska.

La première rencontre avait pour objectif de faire le point sur l'avenir du financement PSOC des organismes des deux régions en question et de connaître la position des groupes quant au PSOC mission globale puisque le transfert des missions des CSSS de La Pommeraie et de la Haute-Yamaska en Estrie venait d'être confirmé par le Ministre.

Par un vote indicatif, les groupes présents se sont positionnés en faveur d'un rattachement à un CISSS de la Montérégie en ce qui concerne le PSOC mission globale:

Que la TROC-M porte la position que la majorité des organismes se sont prononcés, par un vote indicatif, pour le maintien de la gestion de leur PSOC en Montérégie. Parallèlement, la TROC-M s'engage à contacter le ROC de l'Estrie ainsi que les CDC des 2 territoires concernés afin d'organiser une rencontre sur la question d'éventuels transferts. Advenant une prise de position commune lors de cette rencontre, celle-ci devra être soumise aux membres en AGR le 19 mars prochain.



Donc, la TROC-M a organisé une deuxième rencontre, le 13 février 2015, rencontre à laquelle le ROC Estrie a été invité. Les groupes ont pu poser leurs questions au ROC Estrie et ensuite échanger sur la gestion du PSOC.

N'étant pas en mesure de prendre position sur le rattachement qu'ils souhaitaient pour le PSOC des groupes de ces deux régions, les organismes présents ont convenu de demander un moratoire en ce qui concerne la gestion du PSOC, volet mission globale.

Que la TROC-Montérégie demande un moratoire d'une année quant à la gestion du PSOC, volet mission globale des organismes des deux territoires soient le territoire de la Haute-Yamaska et le territoire de La Pommeraiie.

4.8 Demande de moratoire

La TROC-M a envoyé à la ministre Charlebois, une demande de moratoire et a également envoyé aux groupes une proposition de lettre-type à adresser à leur député concernant la demande de moratoire pour la gestion du financement PSOC.

À notre connaissance, seulement 9 groupes ont envoyé cette lettre. Nous n'avons pas eu de réponse à cette demande.

4.9 Demande de transfert des fonds alloués aux organismes communautaires par entente de service vers le Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC), volet mission globale.

Compte tenu des changements dans le réseau de la santé et des services sociaux et suite aux discussions lors de la rencontre du 13 février, la TROC-M a proposé aux organismes communautaires de la Montérégie de profiter de cette période de changements pour demander un transfert des montants alloués aux ententes de services vers la mission globale des groupes visés.

À notre connaissance, 26 groupes ont fait cette demande mais malheureusement aucun groupe n'a reçu de réponse positive.

4.10 Communications avec l'Agence

Le projet de loi 10 et son adoption, ont nécessité plusieurs communications avec des représentants de l'Agence.

La rencontre du comité bipartite du mois de mars, a d'ailleurs essentiellement porté sur la réorganisation qu'implique l'adoption du projet de loi 10.

4.11 17 avril : conférence du ministre Barrette sur la réforme du réseau de la santé

Une délégation de la TROC-M a assisté à une conférence du ministre Barrette sur la réforme du réseau de la santé à Brossard.

Une brève rencontre avec le Ministre a par la suite été possible. Mme Nasstrom a profité de ce moment, pour réitérer l'importance de mieux financer les groupes communautaires.



4.12 Comité règlements généraux

La réforme du réseau de la santé par l'adoption de la loi 10, a obligé la TROC-M à se pencher sur la question de ses règlements généraux, qui nécessitent des changements compte tenu de la disparition des CSSS.

Un comité a donc été mis sur pied pour travailler à la révision des règlements généraux. Lors de son lac-à-l'épaule, le conseil d'administration a été saisi des travaux du comité et après de longues discussions, en est arrivé à une proposition qui sera présentée lors de l'assemblée générale annuelle du 17 septembre prochain.

5-Remerciements

Tout ce travail a été rendu possible grâce à la remarquable implication des membres du conseil d'administration et du comité de mobilisation et aussi grâce à la participation des membres de la TROC-Montérégie aux mobilisations et aux assemblées de cette année.

Un gros merci à tous et à toutes!

Membres du conseil d'administration

Danielle Goulet, présidente
Suzanne Demers, vice-présidente
Nancy Melanson, secrétaire-trésorière
Patrice Désilets
Annie Tranchemontagne
Joyce Thibault
Jean-François Pomerleau
Cinthia Bourque
Annie Lambert
Guy Lévesque (démissionnaire)

Membres du comité sur la révision des règlements généraux

Annie Tranchemontagne
Johanne Nasstrom
Catherine Jetté

Membres du comité de mobilisation

Annie Tranchemontagne
Françoise Pelletier
Chantal Goulet
Nancy Melanson
Joyce Thibault
Patrice Désilets
Geneviève Leduc
Valérie Robert
Johanne Nasstrom
Catherine Jetté